

COMMISSION PARITAIRE DE BPOST : PLAN MSO

Déclaration effectuée par André BLAISE, représentant de la CSC-TRANSCOM, lors de la Commission Paritaire de bpost du 29 octobre 2015.

Madame la Présidente,

Alors que depuis des années, les Organisations Syndicales sont soumises à un simulacre de négociation avec la Direction de bpost, que les dossiers dits « négociables » remis aux responsables syndicaux sont « personnel et confidentiel » afin que ceux-ci ne puissent en référer à leurs militants et affiliés.....certains top managers n'hésitent pas à vendre ailleurs leur expérience acquise au sein de l'entreprise.

Lorsque Monsieur Peter SOMERS, ancien Directeur de « bpost international » et Membre du Comité Exécutif du Groupe de 2000 à juillet 2014 a quitté l'entreprise, il a obtenu une indemnité suite à une convention de non-concurrence signée avec bpost jusqu'au 1^{er} août 2015. Il a reçu en outre une indemnité de départ correspondant à 14 mois et 6 semaines de rémunération ainsi qu'un montant fixe couvrant ses frais de reconversion.

Le 1^{er} octobre 2015, Peter SOMERS a lancé une nouvelle entreprise dénommée SPRINTPACK construite sur le même schéma et concurrente de LANDMARK GLOBAL (Groupe bpost) dont il fut le Directeur jusqu'en juillet 2014.

Pendant 14 ans, bpost l'aura rémunéré pour acquérir une solide expérience internationale et remplir son carnet d'adresse. En sa qualité de membre du Comité Exécutif, il a également élaboré/eu accès à l'entièreté de la stratégie internationale de bpost.....et enfin, cerise sur le gâteau, il a emmené dans ses bagages d'anciens cadres de bpost, à savoir Marnix BAKKER, Steven SCHUTTER, Jan KOOYMAN et Maggie LI (Manager General bpost China).

Chaque fois que nous vous avons imploré de conserver un minimum d'humanité lorsque vous supprimez les derniers acquis des postiers qui, grâce

à leur travail, ont fait ce que la multinationale bpost est aujourd'hui.....vous nous rétorquez que ce n'est pas possible car la concurrence est là !!

Excusez-moi mais je me permets de rappeler qu'une des quatre valeurs prônée par bpost est « mériter la confiance ».

quand je vois des mercenaires utiliser un réseau, une stratégie, des contacts clients pour lesquels ils ont été largement rémunérés et sont devenus les principaux concurrents de bpost, je me demande de qui on se fout ici !

Alors qu'on me traite de fossoyeur de l'entreprise parce que je défends les derniers acquis des plus faibles d'entre nous et que vos principaux concurrents ont été formés ici et ont dirigé cette maison, je me demande qui est le véritable fossoyeur de bpost.

je me pose la question, à savoir..... peut-on encore avoir confiance dans le management de bpost ! Moi, je n'ai plus confiance en vous !

Avec ce qui précède, vous comprendrez aisément, Madame la Présidente, que la position du Syndicat Chrétien concernant le plan MSO imposant à des postiers, particulièrement à ceux percevant une aumône de 10,57€ de l'heure de travailler, entre autres, tous les samedis en recevant royalement 60€ par trimestre ne peut être que négative.

Autre chose qui me préoccupe au plus haut point dans cette maison, c'est la course à la réduction de l'absentéisme.

Alors que depuis des années, des milliers de postiers contractuels ont été licenciés pour raison médicale parce qu'ils totalisaient un peu plus d'un mois de maladie, que l'objectif absentéisme à court terme pour le personnel de MSO est de 3,7%.....50% des Membres du Conseil d'Administration ont un taux d'absentéisme égal ou supérieur à 10 % (moyenne de 15%) avec un record pour l'un d'entre eux de 70,53% (la moyenne d'absentéisme des représentants nommés par l'Etat est de 20,19% ; la moyenne pour les représentants indépendants est 8,92%).

Et contrairement au personnel, que son taux d'absentéisme soit de 0% ou 70,53%, un membre du Conseil d'Administration, lui, reçoit toujours 19610.58€.

André Blaise
Responsable Général CSC-Transcom
Groupe Poste
0478/88.33.45